



Le bulletin de Fontenay

N°1
Octobre 2014

Le mot du Maire

Chères Fontenaysiennes, chers Fontenaysiens,

L'équipe municipale, que J'ai l'honneur d'animer, est installée depuis six mois. Cette période nous a permis de mieux cerner les besoins, définir nos projets tout en réalisant les chantiers prévus, et faire face aux imprévus.

L'équipe solidaire, motivée et dévouée répond aux nombreuses facettes de l'activité municipale. J'assume avec son soutien à la fois la complexité de l'administration de la commune, les décisions que nous prenons comme les actions que nous menons ensemble.

Dans un premier temps nous avons établi un catalogue des travaux et chantiers petits et grands que nous avons à effectuer dans le village.

Les commissions travaillent actuellement à constituer des dossiers d'étude pour chacun des projets. Nous établirons ensuite un calendrier dans le respect de notre budget et suivant l'urgence.

Soyez certains que nous sommes à votre écoute et que notre souci est avant tout votre bien-être.

Bien à vous
Le Maire,
Monique LHOPITAL

Mairie

FONTENAY s/ VÈGRE

Tél : 02 43 95 52 10

Courriel : mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h15

Communauté de Communes

LBN

24 r Pont de 4 Mètres, 72540 LOUE

Tél : 02 43 92 31 58

Fontenay hier...



Aujourd'hui...

Les conseillers municipaux



Le Conseil municipal rassemble 11 élus : Monique LHOPITAL (maire), Jean-Luc MARTEAU (1^{er} adjoint), Michèle FABLE (2^{ème} adjointe), Guy RUILLE (3^{ème} adjoint), Pierre DE BOUILLE, Vincent TURBLIN, Mathias MAZURE, Fabien TOUCHARD, Catherine GIRAULT, Didier CHAUVEAU, Peggy DORET.

- Il se réunit, sauf exception le premier mardi du mois à 20h30.
Les séances sont publiques.

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les dossiers soumis ensuite au conseil municipal, seul habilité à prendre les décisions finales. Elles sont présidées de droit par le maire.

- **Finances** : Jean-Luc MARTEAU, Guy RUILLE, Michèle FABLE, Pierre DE BOUILLE, Fabien TOUCHARD, Vincent TURBLIN
- **Appel d'offres** : Jean-Luc MARTEAU, Guy RUILLE, Fabien TOUCHARD ; suppléants : Michèle FABLE, Mathias MAZURE, Vincent TURBLIN
- **Travaux** (dont entretien des bâtiments, accessibilité aux personnes à mobilité réduite) : Guy RUILLE, Mathias MAZURE, Michèle FABLE, Fabien TOUCHARD
- **Voirie** : Jean-Luc MARTEAU, Didier CHAUVEAU, Guy RUILLE, Pierre DE BOUILLE, Fabien TOUCHARD
- **Education** (dont école, activités périscolaires, cantine) : Peggy DORET, Mathias MAZURE, Michèle FABLE
- **Environnement** (dont embellissement du bourg, fleurissement, plan d'eau, sentier pédestre, collecte ordures ménagères, tri sélectif) : Didier CHAUVEAU, Vincent TURBLIN, Pierre DE BOUILLE, Jean-Luc MARTEAU, Fabien TOUCHARD, Mathias MAZURE
- **Cimetière** : Guy RUILLE, Michèle FABLE, Vincent TURBLIN
- **Loisirs – Communication** (dont fêtes communales, journal, relations Presse, Internet) : Peggy DORET, Vincent TURBLIN, Pierre DE BOUILLE
- **Salle polyvalente** (dont suivi des utilisations et de l'entretien, inventaire mobilier, état des lieux) : Michèle FABLE, Mathias MAZURE, Fabien TOUCHARD
- **Personnel communal** – qualité de service : Michèle FABLE

Publication
photo
non
autorisée



Les travaux vont bon train !!!

L'enfouissement des réseaux aériens est la première partie du chantier en cours dans le village. L'entreprise Garzcynski Traploir respecte le calendrier prévu. Les problèmes rencontrés sont dus la plupart du temps à la nature du terrain à creuser (roches qu'il faut percer) ou encore à la présence de sources souterraines (notamment au niveau du lavoir) que les techniciens s'appliquent à contourner par le dessous...

Dans un deuxième temps interviendra la mise en place de **l'éclairage public** avec l'installation des **candélabres** suivie par l'enlèvement des poteaux et de tous les fils aériens.

- **Prévisionnel** : cette opération a un coût global de 207 552 €. Elle est subventionnée par le Conseil général à hauteur de 74 000 €, par l'enveloppe parlementaire de notre députée 10 000 €, par le Fonds de solidarité territoriale dans le cadre de la LGV 64 000 €, 28.69 % restent à la charge de la commune soit 59 552 €.

Les actions des conseillers...

Outre les commissions ou délégations où les conseillers sont engagés on les rencontre souvent sur le terrain :

- ✚ au plan d'eau pour couper les nénuphars envahissants et rendre possible la pêche...
- ✚ Dans les voies communales pour empierrer, combler les nids de poule...
- ✚ Dans le village pour arroser les fleurs, nettoyer le grand parking, élaguer les arbres...
- ✚ A l'école pour sécuriser les espaces ...
- ✚ A la mairie pour participer à l'inventaire des archives...
- ✚ Au cimetière pour démonter un hangar...
- ✚ Là où Gilbert homme à presque tout faire dans la commune a besoin d'un coup de main...
- ✚ Toujours prêts à suivre de près les différents chantiers en cours... enfouissement, LGV et voirie...

A l'école...

Effectifs : Les institutrices Fanny Le Mouillour (Fabienne Jaffres le lundi) et Mélanie Wathier accueillent 35 enfants : 16 CP, 12 Grande section, et 7 CE1. 33 enfants originaires de Fontenay fréquentent les écoles du SIVOS : 5 vont en maternelle à Asnières, 15 sont en CE2 et CM à Poillé et 13 sont à Fontenay. L'ensemble du SIVOS rassemble 97 élèves, effectif un peu inquiétant pour l'avenir puisque le seuil de fermeture d'une classe est 99 inscrits...

TAP : Le temps d'activité péri-scolaire est aménagé de 13h30 à 14h. Trois groupes d'enfants se partagent les espaces : - travaux manuels - jeux - activité reposante lecture/chant. Ils sont encadrés par Kathy André, Kathy Romet, Valérie Renoult et Christine Randon.

Cantine : Sous la responsabilité de Marie-Hélène Barré assistée par Kathy André, le restaurant scolaire accueille 34 enfants. Les repas sont préparés par la cuisine centrale de Brûlon.

Sorties-Spectacles : Dans le cadre des activités culturelles et sportives, les 2 classes participeront à une rencontre « athlétisme » puis au printemps à une course d'orientation en forêt de Bellebranche ; les enfants assisteront à deux spectacles « Plus de place » le 14 octobre à Brûlon et un concert Musique et image d'Inde en mai prochain. Chaque classe doit également se déplacer à la bibliothèque de Loué.

L'Association des Parents d'élèves du SIVOS présidée par Ludovic Chapon, organise des manifestations dans le but de récolter des fonds qui serviront à subventionner les sorties des enfants. Elles sont également l'occasion de créer des liens entre les familles. Les marchés de Noël à Fontenay (19 décembre) et de Printemps à Asnières, la vente de brioches, la fête des écoles en fin d'année sont au programme...

Les travaux à l'école se poursuivent : changement de la VMC trop bruyante, peinture des toilettes et du hall, carrelage, aménagement des espaces d'activités, des placards de rangement... Sécurisation des abords avant travaux extérieurs prévus aux vacances de la Toussaint, fabrication d'étagères...

Dans le village...

Dans les prochaines semaines l'organisation du stationnement des véhicules place Saint Philibert et rue de La Forge va assurer plus de sécurité notamment aux piétons et permettre au car qui transporte les enfants de circuler sans danger.

Les routes et chemins

On a pu voir au cours de ces dernières semaines les techniciens de la CCLBN occupés à curer les fossés et nettoyer les bords de route...

A destination des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie... Ils peuvent être reçus par le maire ou un adjoint. Ils pourront être enregistrés dans les indices de population de l'INSEE et inscrits sur la liste électorale.

Au cimetière...



La restauration du mur a été réalisée avant l'aménagement de l'espace cinéraire. Il se compose de quatre cavurnes familiales et d'un jardin du souvenir. Il sera fonctionnel pour la Toussaint.

Pour tout renseignement, il convient de s'adresser à la mairie.

A propos de la LGV... Un Camion-Exposition

stationnera sur le grand parking du 24 au 30 octobre. Des panneaux, des vidéos retracent la réalisation de la LGV qui traverse maintenant nos campagnes... Ouvert au public, en présence d'un animateur. Horaires affichés en mairie.

Rappel des règles d'urbanisme

Toute construction ou addition de construction (garage...) toute évolution des surfaces d'une propriété existante, doivent faire l'objet d'une Déclaration préalable ou d'un Dépôt de permis de construire en mairie avant d'engager les travaux prévus.

Le Club des Jeunes

Animé par Samantha Bourdais et quelques mamans bénévoles, le club propose plusieurs manifestations au cours de l'année. Une Chasse aux œufs a rassemblé une vingtaine d'enfants le 30 avril dernier, accueillis pour l'occasion au Logis...

Dates à retenir : **le mercredi 29 octobre**

16h30 : Halloween « Venez déguisés !!! »

Dimanche 15 décembre les jeunes organisent leur **Marché de Noël** et fêtent l'arrivée du Père Noël

Le Comité des Fêtes... ouvert à tous !

Concours de trut, de boules, sortie et spectacle au Puy du Fou, les temps de loisirs proposés par le dynamique comité des Fêtes sont divers et variés. La traditionnelle soirée **Moules-Frites** suivie de la parade animée par la Chantenaysienne vers le plan d'eau et le super feu d'artifice ont enthousiasmé les très nombreux participants. La pluie s'est invitée au bal sans presque le déranger... C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu le 7 septembre dernier le très couru **Bric à Brac...**



Dates à retenir :

10 novembre **Soirée choucroute**
15 décembre **Arrivée du Père Noël**

Le Club des Aînés ruraux

Présidé par Bernard Lejeune, le club propose aux personnes de plus de 60 ans de nombreuses sorties et activités régulières. Les élus invités ont pu apprécier leur enthousiasme à l'occasion d'un repas le 14 juin dernier au Restaurant Le Saint Philibert. Le club se retrouvera le **mercredi 18**

décembre pour un après-midi particulier :

La Bûche de Noël



11 novembre

Une Messe « de la Paix » sera dite dans l'Eglise Saint-Philibert le samedi 15 novembre à 18h30.

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu le **dimanche 16 novembre**. Rendez-vous au Monument aux Morts à 11h. Vin d'honneur à la suite dans la Salle des Fêtes. Puis Repas offert par la municipalité aux aînés de plus de 65 ans au Restaurant Le Saint Philibert.